

Chers concitoyens,

Cette année 2018 restera marquée dans nos mémoires par un été et un automne particulièrement ensoleillés et secs. Cette douceur « anormale » même si nous ne pouvons qu'en profiter ne peut nous réjouir tout à fait car en même temps l'Aude dans le Sud subit de graves inondations, des victimes sont à déplorer, des dégâts très importants pénaliseront les familles durant des mois.

Notre réflexion nous amène à nous interroger sur le devenir de notre planète et de ces conditions climatiques bouleversées, des reportages alarmants nous informent de l'état de notre monde dans quelques décennies. Si, nous nous sentons impuissants face à un problème mondial, nous pouvons néanmoins réagir à notre niveau local et adopter les bons réflexes pour préserver notre environnement et, en particulier, notre belle terre des Flandres.

Chaque geste compte : tri sélectif, respect du cadre de vie, de la voie publique, des espaces verts, être attentifs à nos habitudes de consommation... Chacun peut être force de proposition. Je sais que, déjà, beaucoup d'entre vous sont vigilants, merci à eux.

Cette année encore, le Conseil Municipal n'a pas failli à la tâche. Les importants travaux de rénovation de la Salle des Sports permettent d'accueillir les enfants de l'école et les associations (une de plus en 2018) toute l'année dans des locaux fonctionnels dont nous pouvons être fiers pour une commune de notre taille. Je remercie tous les sportifs du respect qu'ils apportent à ce lieu.

Pour 2019, la réhabilitation du presbytère est programmée. Outre les locaux de la bibliothèque et de l'école de musique déjà opérationnels, le Conseil Municipal a décidé d'aménager un gîte au rez de chaussée et deux appartements à l'étage. Ces travaux permettront de garder et rentabiliser cette magnifique demeure, propriété communale. La grande majorité de ces travaux seront exécutés en régie ce qui permettra aussi un passage de relais au sein de l'équipe technique.

Les travaux d'assainissement se terminent. Les projets d'aménagement des Rues du Calvaire, Jacques de Méyère dans une première phase, la Rue de la Houblonnière et l'entrée de la commune côté Méteren dans une deuxième phase pourront être finalisés et programmés.

« Bientôt les fêtes de Fin d'Année, l'occasion pour nous tous de passer de bons moments en famille.

Je n'oublie pas les personnes seules, celles que la maladie a frappées pour qui ces moments de fêtes sont difficiles à vivre, je leur souhaite le courage de garder l'espérance, de faire face et de trouver du réconfort et de l'amitié.

Je vous souhaite à tous d'heureuses fêtes de Noël et de Fin d'Année. »



Information
Orientation
Évaluation,
Prévention



Le C.L.I.C Flandre Lys – Relais Autonomie

C'est un service dédié aux personnes en situation de perte d'autonomie du fait de l'avancée en âge ou d'un handicap. Le CLIC – Relais Autonomie :

- délivre toutes les informations et/ou oriente vers les ressources adéquates ;
- informe et aide à l'ouverture des droits (*notamment, A.P.A ou M.D.P.H*), dans le cadre de projets de maintien à domicile ou d'entrée en établissement ;
- organise ponctuellement des actions collectives de prévention (*le calendrier est disponible sur demande*).

Plus spécifiquement, pour et avec l'accord des personnes de 60 ans et plus, le service propose :

- une évaluation de la situation, au domicile des personnes ;
- un accompagnement individualisé à la mise en œuvre du projet de vie, en coordination avec les professionnels des champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

Comment bénéficier des services du C.L.I.C Flandre Lys – Relais Autonomie ?

*L'équipe vous renseigne par téléphone ou vous accueille, avec ou sans rendez-vous, dans ses locaux situés sur la commune de Caëstre.

*L'équipe vous renseigne aussi lors d'accueils délocalisés, **uniquement sur rendez-vous**, sur les communes d'Armentières, de Bailleul, d'Hazebrouck et de Merville.

*le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Et le mercredi, uniquement l'après-midi de 13h30 à 16h30.

Les services rendus par le C.L.I.C Flandre Lys – Relais Autonomie sont gratuits.

ASSOCIATION FLANDRE & LYS AUTONOMIE

C.L.I.C Flandre Lys – Relais Autonomie

321, Route d'Hazebrouck

59 190 Caëstre

Tél. : 03.59.26.03.20

E-mail : contact.clicflandrelys@gmail.com



ASSOCIATION | Flandre & Lys
Autonomie